

11 LE CURAGE DES RIVIERES POUR PROTEGER LES ZONES BASSES DU BOURG



UN SEMINAIRE SUR LE P.L.U. POUR AMENAGER LE FRANÇOIS

P. 4



LE BUDGET PRIMITIF 2019 EN AUGMENTATION

P. 7



DENOMINATION DES VOIES ET PLACES DU BOURG

P. 13



PHIMATH
COURS DE SOUTIEN SCOLAIRE
plus de 20 ans d'expérience

Cours en centre pédagogique
à **FORT-DE-FRANCE** et au **FRANÇOIS**

MATH - PHYSIQUE - CHIMIE - FRANÇAIS - ANGLAIS ET BIEN D'AUTRES MATIÈRES...

Le soutien de votre réussite

Actions pédagogiques :

- Suivi scolaire
- Aide aux devoirs
- Stages intensifs
- Ateliers pédagogiques
- Conversation anglaise

39, rue de la Clairière **FORT-DE-FRANCE**
☎ 05 96 71 07 57 • 06 96 82 82 34

17, rue Homère Clément **LE FRANÇOIS**
☎ 05 96 58 95 23 • 06 96 82 57 61

contact@phimath.fr • www.phimath.fr 

Services.com

- Secrétariat services express (CV, courrier...)
- Cartes de visite, tampons
- Impressions numériques
- Photocopies couleur
- Plastification, reliure
- Photomaton (CNI, passeport, permis...)
- Transfert d'argent Western Union
- Point Internet
- Cartes prépayées, recharges





chronopost
WESTERN UNION WU
NiCKEL
FDJ

SFR
orange
Digicel

Tél : 0596 57 20 55 - Fax : 0596 57 64 02
3, rue Elphège Mélan - LE FRANCOIS
mail : services.com@orange.fr
 services.com

A la rentrée 2019-2020

- Optimisez votre temps et votre argent
- Devenez rentable en définissant des stratégies gagnantes
- Recrutez, financez et fidélisez votre personnel
- Formez-vous, et formez vos équipes
- Travaillez de concert avec une équipe dédiée.

Contactez-nous et bénéficiez de conseils gratuits




6 rue Homère Clément
Tél : 0596 96 38 10
mail : secretariat@performplus-online.com



Shavette

Coiffeur à domicile
sur rendez-vous

Hommes • Femmes • Enfants
Cheveux courts





06 96 31 76 80
Shavette.pro@gmail.com

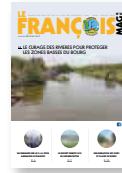
Shavette_coiffure_a_domicile





Retrouvez-nous sur www.ville-francois.fr
et sur  

N°34



Directeur de la publication : Joseph Loza
Rédactrice en chef : Audrey Saint-Louis
Conception Rédaction : Service Communication Ville du François
Mise en page, Fabrication : Média Plus Communication
Crédit Photo : Service Communication Ville du François
Impression : Caraib Ediprint
Tirage : 8000 ex. - Gratuit
Magazine au format pdf sur : calameo.com/accounts/xxxx



P. 04 AMENAGEMENT

Séminaire des élus sur le Plan Local d'Urbanisme
L'enquête publique de la Marina remise au Maire

p. 05 Le projet du complexe sportif présenté aux acteurs de la commune

p. 07 BUDGET

Les élus adoptent le budget municipal en augmentation
Améliorer le cadre de vie des Franciscais

P. 09 TRAVAUX

Rénovation des trottoirs Cotonnerie
Reprise des caniveaux à Morne Pavillon 2
Travaux d'enrobé dans les écoles et quartiers
Le Mot du Maire

P. 11 Curage des rivières

P. 12 SOCIETE

« Semaine de la Mer » : Le François célèbre les gens de la mer

P. 13 La Ville inaugure des rues et places du bourg

P. 14 CULTURE

Festival de Haute Taille : Un succès qui se confirme à chaque édition
Mots de l'opposition

Gsm : 0696 777 443
21 Z.A Trianon - 97240 Le François

51 Rue Homère Clément - 97240 LE FRANÇOIS
Tél. 0596 54 79 74 - GSM : 0696 45 44 19
Fax : 0596 50 22 65 - setalambulance@orange.fr

UN SEMINAIRE SUR LE P.L.U. POUR AMENAGER LE FRANÇOIS

Alors que son Plan Local d'Urbanisme est en révision, la Ville du François a tenu un séminaire sur le sujet, jeudi 09 mai dernier. L'opération a débuté par une visite de terrain dans les quartiers Pointe Bateau, La Charleu, Grand Fond, Morne Pitault et Dumaine avant un atelier de concertation en mairie. Autour du Maire Joseph Loza, de nombreux élus, administratifs et personnes de la société civile ont pris part à cet échange dirigé par l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Martinique ADUAM.

Cette action de la Municipalité s'inscrit dans la continuité du PLU du François qui, débuté il y a une dizaine d'années, arrive à maturation. Il pourra s'appliquer notamment aux quartiers visités. Selon les premiers constats des participants, le François est une ville de paradoxes qui sait se projeter vers l'avenir. Ce troisième plus grand territoire communal de Martinique possède de nombreux atouts qui doivent être maîtrisés avec expertise.

La délégation est partie de la Place des Fêtes avant de longer le canal du François au niveau de l'école Anne Marc puis le carrefour Martienne, le Boulevard des Fusiliers. **Il a surtout été question de la protection du bourg et de la population face à la montée des eaux.**



Le bourg et les quartiers ruraux...



...ont été étudiés au cours du séminaire.

L'équipe s'est ensuite rendue à la Pointe Bateau réservée à la pêche et aux activités de plaisance. Une attention toute particulière est portée au littoral longeant l'implantation de la piscine municipale touché par l'érosion. La création d'un port de plaisance est à l'étude actuellement à la Pointe Bateau.

CONSERVER LES ZONES NATURELLES, CONFORTER LES SECTEURS BATIS

Au retour, la délégation s'est dirigée vers la Charleu où il serait intéressant d'ouvrir la zone à l'urbanisation comme au quartier Vapeur.

Puis direction Morne Pitault qui permet d'avoir une bonne vue sur le bourg et la plaine du Lamentin, et qui est considéré comme une zone à risques (glissements de terrain, roches volcaniques...). L'attention de l'équipe municipale est portée sur ce secteur où il s'agit de conserver les zones naturelles en confortant les secteurs bâtis.

Un arrêt a été opéré à Quatre Croisées. Un projet d'aménagement est prévu à ce niveau. Au quartier Manzo, la problématique est de protéger les paysages dans les zones naturelles.

Le détour à Dumaine a permis de reparer de la réflexion et des études qui ont été menées avec la population et qui permettront d'aménager et de développer le quartier.

De retour en Mairie, la délégation a participé à un atelier de concertation portant notamment sur la restitution des observations de la visite de terrain ainsi que la présentation des



Elus, administratifs et administrés sur le terrain pour vérifier le PLU.

premières esquisses de l'extension nord de la Pointe Courchet.

UNE VILLE A FORTS POTENTIELS CONTRAINTS

Il a tout d'abord été demandé aux participants de trouver trois mots que leur inspire le François. Un point fort, un handicap et un point négatif. Comme atout de la Ville, il a été surtout retenu son attractivité, la forte réserve foncière, le centre bourg habité ou encore sa richesse économique, son dynamisme en matière de structures associatives. Sans oublier son ouverture sur la mer. Parmi les points négatifs, il a été question de l'habitat diffus ou des zones à risques.

Beaucoup de propositions ont été faites quant à l'extension nord de la Pointe Courchet comme déplacer une partie de la population du bourg vers le quartier et notamment créer des activités pour animer la Ville le soir. De nombreuses autres propositions ont été évoquées.

En conclusion, l'ADUAM considère le François comme une ville à forts potentiels contraints. Elle a aussi rappelé que ce n'est pas seulement le Maire qui révisé le Plan Local d'Urbanisme mais une commission.* Les résultats de la révision du PLU du François devraient être connus d'ici deux ans.

L'ENQUETE PUBLIQUE DE LA MARINA REMISE AU MAIRE

La réunion entre le Maire Joseph Loza et Ghislaine Marie-Jeanne Gilot, commissaire enquêteur, a eu lieu le 7 juin à l'hôtel de ville. L'objectif était de remettre officiellement à l'édilité les observations du public recueillies lors de l'enquête publique sur la reconstruction de la Marina du François.

Moins de dix questions et observations ont été posées par le public autour de cette enquête publique qui a eu lieu du 29 avril au 31 mai. Les réponses seront données en interne et d'autres questions seront soumises à l'Aduam en fonction des observations portant sur le projet de la Marina, sur la circulation, sur la route de désenclavement du quartier. Celle-ci desservira la Marina et deux équipements publics, la Piscine municipale et l'Ecole de voile. (cf. P5)
L'enquêtrice publique a posé des questions relatives à l'impact environnemental, les relations

avec les collectivités publiques, l'impact économique du projet ou encore les relations entre les plaisanciers et les marins-pêcheurs.

La modification du PLU va-t-elle entraîner un changement de superficie du François, 3^e commune de Martinique en surface ? Quel est l'impact sur les usagers, sur le stationnement, le tourisme, les énergies renouvelables, etc ? Autant de questions qui ont trouvé réponse immédiate



Le commissaire enquêteur a recollé très peu d'observations du public sur le projet de la Marina.

auprès du Maire. Les conclusions de cette enquête ont été présentées au conseil municipal de juillet 2019

LE PROJET DU COMPLEXE SPORTIF PRÉSENTÉ AUX ACTEURS DE LA COMMUNE

Les représentants des associations sportives et les responsables d'établissements scolaires étaient invités à la présentation du futur complexe sportif du François le jeudi 27 juin. Le projet qui s'inscrit sur l'actuel site de Trianon s'étend sur 10ha. Le Maire Joseph Loza, Charly Lupon adjoint aux sports et Roger Lagier, premier adjoint et adjoint aux travaux ont assisté et animé la rencontre. Une vidéo très réaliste du projet a été diffusée aux participants.

L'opération a été présentée par l'assistant à maîtrise d'ouvrage ; le groupement CED/Arteo architecture Studio / Certa sur la base d'un cahier des charges précis de la Ville. Le projet est porté administrativement par Jean-Michel Valentin directeur des sports de la Ville du François. La proposition des cabinets s'articule autour de différents pôles : Football, Jeux de balles, Omnisports, Athlétisme et Espaces communs. Le projet globale estimée à 13 049 500 € sera financée par les fonds européens, l'Etat, les collectivités territoriales et la Ville.

Certains travaux ont déjà commencé ou vont commencer incessamment tels que la réfection de la clôture, l'éclairage du stade, la piste d'athlétisme, la rénovation du Hall des sports.

UN PARTENARIAT « GAGNANT-GAGNANT »

Certains marchés de travaux sont déjà lancés. Pour le hall des sports deux phases sont prévues, le désamiantage de la toiture puis la rénovation proprement dite. Les participants ont évoqué des questions liées à la concertation pour la reconstruction du

stade, la couverture d'un terrain d'entraînement permettant de garder les pôles sportifs ou encore la gestion des entrainements des clubs pendant la durée des travaux. Pour les représentants de la Municipalité un consensus doit être trouvé entre l'effort à faire par la collectivité, l'intérêt des clubs et les délais de réalisation.

Un partenariat « gagnant-gagnant » entre la collectivité municipale et les utilisateurs, tel est le leitmotiv qui animait cette réunion.



Les élus ont rassuré les associations qui doivent patienter pour les entrainements durant les travaux au hall des sports.



Le futur complexe sportif sera situé à Trianon. Il englobe l'actuel stade de foot et d'athlétisme, es terrains d'entraînement, le terrain de tennis, etc.travaux au hall des sports.



Des pôles administratifs et ludiques seront réservés aux associations sportives.

REVISION DU P.L.U. POUR LE PROJET DE LA MARINA

En raison des orientations et du projet du nouveau port de plaisance de la Pointe Bateau, une évolution du Plan Local d'Urbanisme était nécessaire. Le Conseil Municipal qui a confié cette délégation de service public à la Franciscaine de Développement Portuaire s'est penché sur ce dossier lors du dernier conseil municipal. Les modifications du PLU permettront de l'adapter à l'aménagement de la zone portuaire et de redéfinir le périmètre du projet de la nouvelle marina. Il permettra aussi d'intégrer la future zone d'urbanisation de Presqu'île concernée par ce projet.

PLUS DE 450 PLACES DE BATEAUX

Le projet d'extension du port de plaisance prévoit notamment la construction de hangars de stockage des bateaux à sec, la construction d'un bâtiment pour la capitainerie, des commerces, la réhabilitation des infrastructures existantes. **A terme la nouvelle marina proposera 150 postes à flots sur ponton et 308 places à sec sur le port.** Parmi les points notables de modification du PLU les élus ont débattu sur la création d'une voie de désenclavement du secteur.

PRESERVER LE BOISEMENT DU SECTEUR

Un nouvel espace naturel est instauré au PLU à la demande de l'Etat pour préserver le boisement du secteur. Ceci permettra de protéger une espèce faunistique appelée « Bois enivrant » présente sur cette zone.

Après une enquête publique de 33 jours consécutifs sur ce projet (cf. P4), les très rares observations de la population ont portées essentiellement sur le projet de nouvelle Marina. La desserte et l'accessibilité du port de plaisance, l'école de Voile et la Piscine situés à proximité, ainsi que observations de forme ont été notés. A l'issue de l'enquête publique l'enquêteur a émis un avis favorable pour modifier le PLU.



Le quartier Presqu'île sera réaménagé.



ATLANTIC FROID

0596 54 34 01

**ENTREPRISE
D'INSTALLATIONS
DE CLIMATISATIONS
EN MARTINIQUE**



DEVIS GRATUIT

INSTALLATION, ENTRETIEN ET MAINTENANCE

INTERVENTION RAPIDE

SYSTÈMES ET PRODUITS DE QUALITÉ



**ENTREPRISE
D'INSTALLATIONS
FRIGORIFIQUES
EN MARTINIQUE**

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

VAPEUR EST, 97240 LE FRANÇOIS

0596 54 34 01 - 0696 25 22 32

contact@atlanticfroid.fr - www.atlanticfroid.fr

BUDGET

FINANCES

LES ELUS ADOPTENT LE BUDGET MUNICIPAL EN AUGMENTATION

Le jeudi 4 avril, le conseil municipal a approuvé le compte administratif du maire en parfaite concordance avec le compte de gestion du comptable public. Le compte administratif fait ressortir un excédent de fonctionnement de clôture de 764 041,01 € et un résultat cumulé global de 1 506 747,94 € pour l'exercice écoulé.

Le Budget Primitif (BP) de l'Exercice 2019 a aussi été adopté le jeudi 4 avril à la majorité des élus présents ou représentés du Conseil Municipal du François, moins sept abstentions (l'opposition).

Ce BP s'élève à 36 648 665,40 € réparti en section de fonctionnement pour 24 405 152,94 € et en section d'investissement à hauteur de 12 243 152,46 €.

Il augmente de 2,96 % par rapport à l'exercice précédent, dans un contexte où les budgets prévisionnels des collectivités locales auraient plutôt tendance à diminuer.

STABILISER LES IMPOTS, POURSUIVRE LES PROJETS

Le Budget Primitif 2019 se caractérise notamment par une stabilité des taux d'imposition à leur valeur de 2015, et une Programmation des Investissements ambitieuse qui permettra de poursuivre certains projets, et d'en réaliser d'autres dès cette année, spécifiquement dans le domaine des équipements sportifs. L'éclairage du stade d'honneur sera de nouveau opérationnel pour la saison 2019-2020, la piste d'athlétisme sera rénovée avant fin 2019 et le hall des sports commencera sa réhabilitation par une phase de désamiantage, cette année.



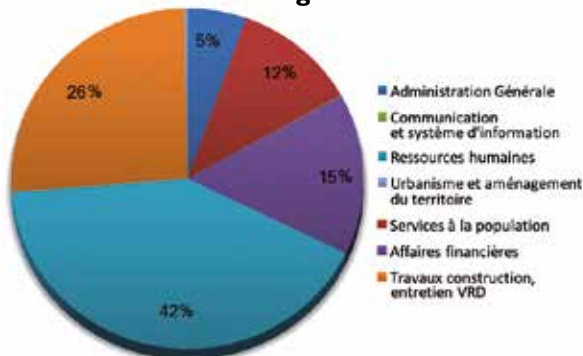
Avec un budget contraint la Ville du François mène à bien ses projets sans augmenter les impôts.

La collectivité en poursuivant ses efforts de gestion dégage une épargne brute de 2 713 000 € (recettes - dépenses), en croissance de 5,90 % par rapport au précédent Budget.

Une enveloppe de 2 400 000 € est réservée aux écoles dont 2 300 000 € en crédits de paiement pour la reconstruction de l'école Anne Marc à la Pointe Courchet.

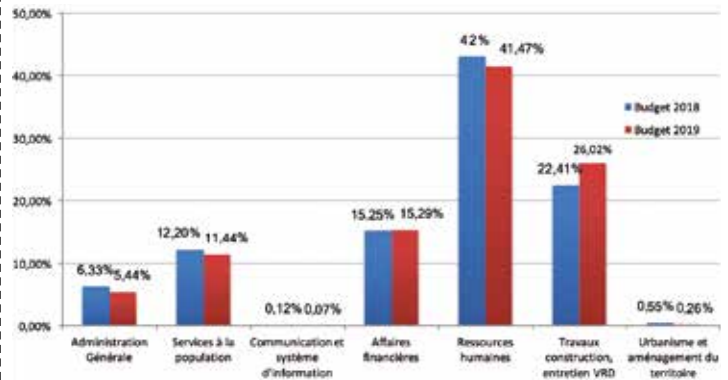
L'aménagement des infrastructures routières communales se voit allouer une dotation de 400 000 € pour les travaux exécutés par les entreprises auxquels s'ajoute un montant équivalent pour ceux réalisés par la régie municipale. Ces quelques éléments illustrent bien un budget empreint d'ambition et de volontarisme que les élus ont approuvé pour l'exercice 2019.

Répartition des dépenses du budget 2019



Malgré un niveau de dépenses en personnel à 42%, les investissements en travaux et aménagements représentent plus du tiers du budget communal.

Comparatif des dépenses budgétaires



AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES FRANCISCAINS

Après la politique de redynamisation et de revitalisation du centre bourg lancée en 2004, la Ville a initié depuis quelques mois une politique ambitieuse d'amélioration du cadre de vie.

Trois axes président au plan d'action arrêté : la démolition des constructions en ruine, le fleurissement des dents creuses et des espaces minéraux ou engazonnés et la gestion des poubelles individuelles.

La Ville entend s'attaquer à la problématique de gestion des poubelles individuelles afin d'améliorer son image et contribuer à l'attractivité touristique du centre bourg.

Bien que la compétence traitement des ordures ménagères est dévolue à la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud (CAESM), la Ville reste une force de proposition, d'impulsion et d'action. Elle qui doit contribuer à la qualité de services rendus aux citoyens. A noter que depuis 2004 la municipalité a mis en place des dispositifs tels que l'abandon manifeste, l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH), le programme d'intérêt général (PIG).

EVITER LES POLLUTIONS VISUELLES

Pour le moment, la mauvaise gestion des poubelles individuelles entraîne une inévitable pollution visuelle, une réelle pollution olfactive et un risque avéré sur le plan sécuritaire. Trois étapes permettront de mener à bien cette mission : l'élaboration d'un diagnostic, la mise en place d'une campagne d'information et de sensibilisation, la mise en place d'un arrêté municipal qui règlemente la présentation des bacs à la collecte et qui permettra de verbaliser les contrevenants.

La Ville mettra, ainsi, en place une cellule d'accompagnement encadrée par la Direction de l'Urbanisme, de l'Aménagement, du Logement et de l'Environnement, qui sera notamment chargée d'aider les particuliers à trouver des solutions pour se conformer au nouveau cadre de vie que la collectivité

veut établir. Un ambassadeur du cadre de vie sera recruté grâce au dispositif du service civique.

Le dispositif retenu s'établit selon le calendrier prévisionnel qui s'étale de juillet 2019 à mars 2020.



TRANSPORTEURS ASSOCIÉS DU FRANÇOIS

TAF

Mise à disposition pour tout public :
Professionnels • Institutions
Associations • Particuliers...



0596 54 73 20 • 0696 34 14 30

Cité La Jetée • Bât. A • 97240 LE FRANÇOIS
s.taf@only-entreprise.fr



ROSY Esthetic

Centre de beauté et d'amincissement

*Spécialisée dans
les soins amincissants*



*Soins du visage • Beauté des mains et des pieds
Épilations • Maquillage permanent • Modelage • Onglerie
Vente de produits cosmétiques (vernis, maquillage)
Bijoux fantaisie plaqués*



Quartier Gabourin 2 - 97240 Le François
Sur RDV : 0696 16 83 40 - 0596 35 65 91 - rosyesthetic.institut@gmail.com

LES TROTTOIRS DE COTONNERIE RENOVES

Au quartier Cotonnerie, la Ville a réalisé des travaux de rénovation sur l'une des routes du lotissement. La construction a eu lieu sur une soixantaine de mètres. L'opération estimée à près de 18 000 € a été réalisée au cours du mois de juin. Ces nouveaux trottoirs réalisés par les services techniques de la Ville améliorent la sécurité des piétons dans ce quartier et améliorent le cadre de vie.



RENOVATION DES CANIVEAUX DE MORNE PAVILLON

En huit jours les services techniques de la Ville ont réalisé des travaux de réfection de caniveaux à Morne Pavillon 2. Sur près de 8 m, au niveau de la maison Johanes, les ouvriers ont remplacé une grille par un tuyau d'évacuation d'eaux pluviales. L'opération estimée à 11 000 € permet de canaliser les eaux en cas de fortes pluies attendues pour cette saison cyclonique. La sécurité des habitants s'en trouve ainsi renforcée.



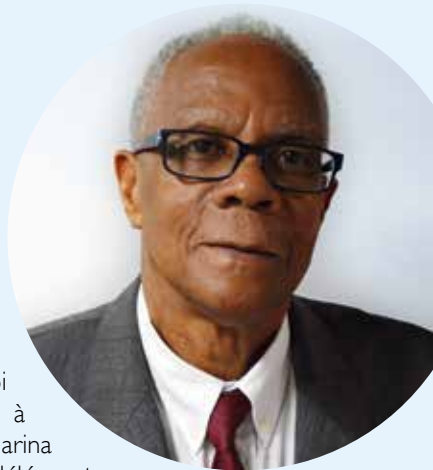
DES TRAVAUX D'ENROBÉ DANS LES ÉCOLES ET LES QUARTIERS

Dans le cadre des grands travaux effectués dans les écoles de la Ville, la pose d'enrobé a été effectuée du 9 au 12 juillet dans les écoles de Morne Pitault B, de Bois Soldat et de Manzo. Le coût global de l'opération s'élève à 38 808,85 €.

Dans les quartiers, les travaux d'enrobé sont effectués au quartier Bois Neuf jusqu'à l'école Morne Pitault A. Au bourg les travaux d'enrobé sont aussi programmés à la rue Jean Jaurès (du Boulevard des Fusillés jusqu'à la rue Homère Clément) pour une durée de cinq jours. L'opération est estimée à 28 858,85 €.



LE MOT DU MAIRE



LE BON EQUILIBRE ENTRE PROJETS ET CADRE DE VIE

La concertation est une phase importante dans l'élaboration de tout projet public. C'est pourquoi j'ai porté une attention particulière à l'enquête sur l'aménagement de la Marina du François au quartier Presqu'île. En déléguant ce service public à un concessionnaire, nous devons être vigilants sur les impacts attendus de cet équipement qui donnera un nouveau visage à notre front de mer. En matière environnementale il s'agit de préserver des espèces végétales, et la révision du PLU permet de maîtriser l'aménagement de cette zone. Les retombées économiques sont attendues par le nombre d'entreprises sollicitées pour sa réalisation et par les nouvelles activités prévues à la Marina du François. C'est tout le quartier Presqu'île, et le François en général, qui rayonneront davantage.

Cet équilibre est aussi celui que j'ai présenté au monde du sport et éducatif de la commune en dévoilant les contours du futur complexe sportif. Fort des excellents résultats des équipes et clubs du François, notre Ville propose une nouvelle offre d'équipement à la hauteur des performances de nos sportifs. Nous avons dû faire des choix de gestion de l'actuel équipement de Trianon tout en préservant les entraînements des sportifs et les intérêts de la collectivité.

SECURISER DE L'AMONT A L'AVAL

La sécurité est aussi au cœur de nos préoccupations notamment par le curage des cours d'eau qui bordent les zones basses du bourg. Les travaux de curage et d'égagement menés par l'Etat et ceux d'hydro-curage conduits par la Ville permettent une gestion des écoulements d'eau de l'amont à l'aval. En cette saison des pluies, il y va de la sécurité des quartiers situés en hauteur à ceux des zones littorales.

Ces opérations parmi tant d'autres s'inscrivent dans un contexte budgétaire maîtrisé qui affiche une augmentation de près de 3% par rapport à l'année dernière. Une situation qui permet de stabiliser les impôts tout en envisageant la continuité de nos projets. Ce contrôle de notre situation financière nous permet ainsi de proposer un cadre de vie et des animations de la Ville sans cesse repensés. Le François poursuit ainsi sereinement son développement tout en entretenant la mémoire de ses lieux et personnages célèbres. Les places et rues dénommées en centre-ville illustrent cet intérêt.

Joseph LOZA.



RESTAURANT

Cuisine traditionnelle
sur place et à emporter

Depuis 1988

Repas d'affaires ou entre amis,
anniversaires, communions,
baptêmes, mariages, comités d'entreprises, associations...



FORMULE BUFFET



Tous les grands moments de votre vie

Ouvert tous les jours de 12h à 16h / Fermé le mardi

0596 54 65 70 - 0696 26 77 12

Quartier Presqu'île - LE FRANÇOIS
chezmilo97240@gmail.com Chez milo
www.restaurantchezmilo.com

CARAIB BETON

Centrale de Gabourin

Votre Béton prêt à l'emploi

Livraison du lundi au samedi



Quartier : Gabourin

97240 Le François

Centrale



0596 54 63 54

0696 50 63 54

carai beton@outlook.fr

Red-Line

Salon de Coiffure Mixte
Barber Shop - Styliste Permanentiste



Lundi
au jeudi:
8h-17h
Vendredi:
8h-20h
Samedi:
8h-17h



Avec ou sans rendez-vous

0596 61 03 40

24 rue François Arago - LE FRANÇOIS

SIMAR

Société Immobilière de la Martinique

La SIMAR : une Entreprise Publique Locale au service
de l'habitat Martiniquais depuis plus de 65 ans

La SIMAR, gère 11 800 logements répartis sur 31 communes
et compte aujourd'hui 3 agences et 7 antennes décentralisées.



Résidence Les Palétuviers

50 logements - Quartier Mansarde Rancée Sud - Le François



Résidence Les Ramiers

24 logements - Quartier Mansarde Nord - Le François

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE LA MARTINIQUE
Petit Paradis - BP 7214 - 97274 SCHOELCHER
Tél. 05 96 59 27 00 - Fax 05 96 63 01 63
www.simar.fr

cdc habitat





Pendant que des ouvriers élaguent les arbres qui prolifèrent sur les berges, des engins enlèvent du lit des rivières des tonnes de détritus.

LE CURAGE DES RIVIÈRES POUR PROTÉGER LES ZONES BASSES DU BOURG

Les travaux de curage des rivières bordant les zones basses du bourg du François ont commencé début juin, à l'embouchure des rivières Desroses et Deux Courants. Plus de trois semaines sont prévues pour le travail d'enlèvement par pelle et le l'élagage des parties vertes situées sur le domaine public fluvial. Cette opération intervient après plusieurs relances du Maire du François auprès de l'Etat responsable du curage des rivières. Cette démarche auprès du Préfet avait été adoptée au lendemain des intempéries du 16 avril 2018 qui avaient inondé les zones basses du François.

Pour ce type d'opération, la DEAL s'occupe des berges de rivières et la CTM, des abords et dessous des ponts leur appartenant. Les services de la Ville travaillent de concert avec ces entités pour une meilleure efficacité des intervention et un bon résultat du curage. Le service de l'Etat a fait une demande à la Ville pour un lieu de stockage des sédiments retirés des cours d'eau. Une parcelle de terrain située du côté des services techniques a été proposée.

Depuis un mois, une entreprise missionnée par la DEAL met une dizaine d'ouvriers sur le chantier. La campagne a débuté par l'élagage manuel des abords du pont Martienne au Boulevard des Fusillés. En même temps le curage par pelle mécanique est effectué.

LA VILLE DEMANDE UN CURAGE APPROFONDI A L'ETAT

Le Maire du François Joseph Loza a écrit fin juin à la sous préfète de la circonscription Corinne Blanchot-Prosper pour lui demander des travaux supplémentaires de curage. En effet, l'absence de curage depuis une quinzaine d'années a favorisé une forte colonisation de palétuviers ainsi qu'une importante accumulation de vase. Ces boues apparentes empêchent les marins pêcheurs de circuler normalement dans le cour d'eau.

Les travaux se poursuivent encore plusieurs jours avant d'entamer la zone d'Eucalyptus. Cette partie du curage très attendue est importante pour les riverains. La municipalité du François reste très attentive à **ces travaux qui devraient protéger un peu plus les zones inondables du François en cette saison cyclonique.**

LUTTER CONTRE LA PROLIFERATION DES ARBRES

Dès le début du mois de mai les élus de la Ville, les agents de la DEAL, de la CTM ont fait une visite des sites à nettoyer aux abords des rivières. Ils étaient accompagnés des responsables d'entreprises de curage et d'association d'insertion chargés des travaux. Leur parcours les a conduit du pont Martienne au rond point du Môle. Les participants se sont rendus compte de l'ampleur du travail à effectuer. Joseph Loza a souligné les difficultés qu'il fallait résoudre face à la prolifération des arbres et de

leurs racines dans les cours d'eau. Roger Lagier, adjoint aux travaux, et Patrick Joannes Elisabeth, adjoint aux développement économique ont **insisté auprès des entreprises pour une réalisation rapide des travaux commencés par l'Etat en début de saison cyclonique.** Les participants ont indiqué les sites d'implantation de panneaux de chantier pour mieux informer le public de ces travaux de curage.



L'Etat, la CTM et la Ville du François interviennent en coordination pour le curage des rivières.



La prolifération des palétuviers exige des travaux supplémentaires.

LE FRANÇOIS A CÉLÉBRÉ LES GENS DE LA MER

La Ville du François et la paroisse Saint Michel ont rendu hommage aux gens de la mer durant la « Semaine de la mer » du 21 juin au 02 juillet. L'objectif est de renouer avec les honneurs qui sont rendus traditionnellement aux marins-pêcheurs et à leurs familles à l'occasion de la fête Saint-Pierre et Paul. Plusieurs rendez-vous étaient proposés au public notamment des conférences, des célébrations religieuses ou encore un village expo.

Après une conférence débat sur les sargasses animée par le professeur Pascal Saffache au cours de la première semaine, cette manifestation a été marquée entre autres par le Village de la mer à l'Espace Filia du vendredi 28 au dimanche 30 juin. Sur le thème « La mer une voie d'avenir pour la côte atlantique de la Martinique » de nombreux stands étaient proposés au public notamment celui de la SNSM, des services proposés aux marins pêcheurs ou encore celui présentant la future marina du François.



Le village de la mer.



confectionnaient des yoles.

L'auteur a proposé au public plusieurs éclairages sur l'histoire de la yole. Sur les grands navires du 17^e siècle la « iol » était l'embarcation annexe du commandant. Sur les navires anglais la « yawl » était aussi une embarcation annexe. L'auteur a précisé enfin que le vocabulaire change selon les situations. Une embarcation montée par des colons est une chaloupe, la même montée par des noirs est une pirogue. En conclusion André Quion Quion a présenté les conditions d'évolution de la yole. Cette discipline est éligible au patrimoine immatériel de l'humanité, une démarche qui lui donnera une reconnaissance nationale et internationale.

La Fête des gens de la mer a été célébrée par une messe du père Laurent Sounouou, Vicaire de la Paroisse, samedi 29 juin au quartier Presqu'île. De nombreuses familles ont assisté à l'office qui s'est tenu à la salle de l'Espace Mongin. Cette manifestation s'est déroulée en présence du Maire du François, Joseph Loza, du Président de l'association des Marins Pêcheurs Georgy Vouimba et d'Albert Mongin représentant la société d'excursions nautiques Les Fonds Blancs.

À l'issue de la messe les assistants de la paroisse ont distribué les pains bénis au public. L'opération s'est poursuivie par la découverte et la bénédiction d'embarcations fleuries.

MIEUX CONNAÎTRE L'HISTOIRE DE LA YOLE

Cette Semaine de la mer s'est conclue par une conférence débat sur la yole de l'écrivain - journaliste André Quion Quion, mardi 2 juillet à la Salle des Délibérations de la mairie. Ce grand reporter et écrivain, a commencé ses recherches en 1986. Il s'est penché d'abord sur l'égalité des charpentiers de marine qu'il interviewe en tant que journaliste. Très vite il doit se tourner vers les archives écrites et a réalisé 35h d'interview des plus grands charpentiers de marine qui



Le public a visité les bateaux fleuris.



Conférence sur les sargasses avec le Pr Saffache.



Le Père Laurent Sounouou a donné la bénédiction aux bateaux des marins-pêcheurs.



La célébration religieuse est un moment fort de la fête Saint-Pierre et Paul.



Des prières ont été adressées aux valeureux gens de la mer.

LA VILLE INAUGURE DES RUES ET PLACES DU BOURG

La Ville du François a commencé un cycle d'inauguration des rues et places du centre-ville. L'objectif est de nommer des voies et sites de la commune qui ne le sont pas encore. La démarche vise à valoriser des personnes célèbres qui ont marqué l'histoire de l'humanité ou celle du François. Le premier rendez-vous a eu lieu mercredi 26 juin. D'autres ont eu lieu fin juillet où ont été dévoilé des noms et personnalités du François.

Les inaugurations ont débuté par la Rue « Nelson Mandela ». Le Maire Joseph Loza entouré des élus du conseil municipal a présenté la première rue dénommée Nelson Mandela. Cette rue relie le giratoire du Mole au giratoire du collège La Jetée. Après une grande présentation du parcours de ce combattant anti apartheid, les personnalités ont dévoilé la plaque. La Commission « dénomination des voies » présidée par Nicole Lagier, adjointe au maire, travaille sur ce dossier depuis plus de trois ans. Ces travaux concernent les rues du bourg et ceux des quartiers ruraux.

Le deuxième site inauguré est la Rue Martin Luther King qui relie la place Hurard près de l'église au carrefour de la gendarmerie. La Ville du François reconnaît et honore ce grand homme, pasteur baptiste afro-américain. Il était un limitant non violent pour les droits civiques des Noirs aux Etats-Unis. Les personnalités ont dévoilé la plaque au pied de cette grande rue empruntée quotidiennement par des centaines de véhicules et de passants.

L'Espace « Albertine Légelle » a été baptisée à la Jetée. Beaucoup d'émotion à l'inauguration de l'Espace Albertine Légelle qui donne son nom à une femme courage. Ce lieu inclut le nouveau marché au poisson, le kiosque provisoire des pêcheurs et l'espace jouxtant la place des fêtes. Une trentaine de membres de la famille Légelle avait



répondu à l'invitation du maire Joseph Loza. Il a décrit une femme marin pêcheur pleine de courage mère de quatre enfants. Aînée d'une famille de dix enfants elle habitait seule de l'autre côté de la rivière qu'elle traversait à deux rames. Ses enfants ont été des exemples, Maryse, Georges Aimé, Roselyne et Daniel. Cette grande dame a forcé le respect de ceux qui l'ont connu de la rue Saint-Michel à Presqu'île. Très douce et sévère elle avait le cœur sur la main à confié avec émotion son fils Daniel. La famille à remercié la Municipalité de cet honneur avant la traditionnelle photo souvenir.

Cette première vague d'inauguration s'est terminée par la Rue « Aimé Césaire ». Cette rue relie le giratoire Martienne au Carrefour du cimetière. De nombreuses personnes étaient présentes dont des représentants du PPM, des personnalités de la commune et des membres de la Municipalité. Serge Jandia représentant le Baliseur du François a souligné les luttes d'Aimé Césaire en faveur des ouvriers et plus démunis. Joseph Loza à rappelé la défense perpétuelle du chantre de la négritude en faveur des plus humbles. Il a indiqué que la route d'entrée du François devait porter le nom de celui qui, jeune, venait militer dans cette commune. C'est le deuxième site de la commune qui honore le poète après l'Habitation Clément où il avait planté un courbaril aux côtés de Bernard Hayot. Les participants et la famille Légelle se sont retrouvés ensuite autour du pot de l'amitié.



Les agents de l'Observatoire Fiscal et les élus de la Commission.



Cinq lieux ont été dénommés au mois de juin.



Cet axe de sortie du bourg porte le nom de Martin Luther King.



Plusieurs sites porteront le nom de personnes et familles célèbres du François comme celui de la famille Légelle.

FESTIVAL DE HAUTE TAILLE : UN SUCCES QUI SE CONFIRME A CHAQUE EDITION

Le 8^{ème} Festival International de Haute Taille et des Quadrilles du Monde de la Ville du François a connu un vif succès. Cette édition était placée sous le thème de la «Haute Taille et Quadrilles de la Diaspora». Les groupes invités de la Jamaïque, de Saint-Vincent, de Dominique et de Paris y ont effectué des prestations remarquées. Les groupes du François et des autres communes ont brillé sur les multiples scènes ouvertes pour ce festival.

Le colloque du mercredi 19 juin intitulé « L'un des grands enjeux de la Caraïbe, son lien avec sa diaspora » était mené par le Dr Étienne Jean-Baptiste, ethnomusicologue. Il était entouré pour l'occasion des représentants des groupes de la Caraïbe et de celui de Paris. Les participants ont fait part de leurs expériences dans des pays d'accueil où ils continuent à perpétuer la haute-taille et quadrille. Le public a compris que la survivance de ces danses est due à l'abnégation de personnes regroupées en associations culturelles. Ce constat est partagé par le sociologue, Dr Roger Cantacuzène modérateur de la soirée.

Judi 20 et vendredi 21 juin, les **spectacles de Haute Taille à la Place des Fêtes** ont rassemblé un nombreux public qui a aussi célébré la Fête de la Musique. Le lendemain samedi, une matinée d'échanges a rassemblé les festivaliers à l'espace Filia autour de leurs pratiques artistiques. Le soir la Salle des Fêtes a accueilli une **Soirée de la tradition** organisée par l'Association Franciscaine pour le Développement des Arts et de la Culture (AFDAC). Au programme exposition photos, slam, présentation de costumes d'antan, etc. Sur la scène les danses et musique haute taille étaient présentes avec avec les groupes de François et de Saint Vincent ont connu un vif succès.

UNE CLOTURE EN APOTHEOSE

Pour ce dernier jour de festival une trentaine de groupes internationaux et locaux ont défilé, dimanche 23 juin, dans les rues du centre-ville du François. Sous le regard d'une délégation

officielle, ils ont présenté leurs plus beaux costumes et plus belles danses. Arrivés à la Salle des Fêtes les élus de la Municipalité, ceux d'autres communes et de la CTM ont remercié les groupes pour leur engagement qui participe de la survivance de ces danses. Menacées d'extinction en 1993, année du premier festival, ces danses sont pratiquées aujourd'hui partout en Martinique. Cette expression artistique se retrouve dans de nombreux pays dans le monde. Un trophée a été remis à chaque groupe participant ainsi que des cadeaux. La soirée de clôture a été l'apothéose avec les groupes locaux et invités sur la place des Fêtes..

HAUTE TAILLE DANS LES ÉCOLES

Plus de 500 élèves du François ont participé à des masters class de musique et danse du festival de Haute Taille. À Morne Acajou toutes les classes de l'école, soit environ 120 élèves, ont participé jeudi 20 juin dernier, au festival de haute taille.

Au centre-ville, à l'école Emmanuel Bruno, les danseurs du groupe Januka de la Jamaïque et Arts Créoles de Paris ont fait une démonstration de haute taille avant d'inviter les élèves à danser. À l'école Anne Marc, les élèves ont accueilli les groupes Januka de la Jamaïque et Know Your Culture de la Dominique. D'autres écoles ont été accueillies à la Salle des Fêtes, pour des apprentissages de haute taille et de quadrille.

Retrouvez toutes les photos du Festival sur la page Facebook de la Ville du François.



INITIATIVES FRANCISCAINE

Texte non fourni avant impression

FWANSWA DOUBOUT

Texte non fourni avant impression



HABITATION CLÉMENT

L'Habitation Clément – du nom de la célèbre famille qui y vécut près de cent ans - est aujourd'hui un vaste domaine de 160 hectares, niché dans la commune du François. Site exceptionnel par sa richesse architecturale et son histoire, l'Habitation Clément a su conserver sa fonction industrielle d'origine, tout en développant une politique patrimoniale et culturelle à la portée de tous. Ce lieu unique réunit tout à la fois une maison de rhum centenaire, un domaine patrimonial, et un centre d'art contemporain dirigé par la Fondation Clément.



Domaine de l'Acajou, Le François 97240

0596 54 62 07

fondation.clement@gbh.fr - www.habitation.fondation-clement.org

La mission locale de l'Espace Sud favorise l'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

La MILSUD intervient sur l'emploi, la formation, la santé, le logement, la mobilité, les loisirs...

Même si la mission locale s'adresse en priorité aux jeunes qui sont sortis du système scolaire ou qui ne sont ni en emploi ni en formation, elle propose aussi un accompagnement global à ceux qui poursuivent des études ou sont actifs.

Notre Mission Locale est répartie sur 10 sites du bassin sud.

Site du François

Tél : 0596 54 52 45
Cité Eucalyptus – Bat Bio
97215 Le François

Site du Marin

Tél : 0596 74 91 66
79, rue Osman Duquesnay
97290 Le Marin

Site du Saint-Esprit

Tél : 0696 81 80 88
Service Jeunesse et Développement Economique
97270 Le Saint-Esprit

Site de Sainte-Luce

Tél : 0596 62 17 77
Service des Sports
Rue Jüliot Curie
97228 Sainte-Luce

Site des Trois-Ilets

Tél : 0696 98 87 19
1, rue Epiphane Moirans
97229 Les Trois-Ilets

Site de Ducos

Tél : 0596 38 27 70
Avenue Frantz Fanon
Immeuble des Francas
97224 Ducos

Site de Rivière-Salée

Tél : 0596 68 05 47
8, rue Jean Saint-Prix
97215 Rivière-Salée

Site des Anses d'Arlet

Tél : 0596 65 12 29
Maison des associations de Grande Anse
97217 Les Anses d'Arlet

Site du Vauclin

Tél : 0596 76 38 06
LCR – BAT L – Résidence Hibiscus
97280 Le Vauclin



**EN
ROUTE
VERS LA
RÉUSSITE**